

DEPARTEMENT De l' AISNE
ARRONDISSEMENT SAINT-QUENTIN
CANTON de BOHAIN
COMMUNE De VENDHUILE

2026/3/24

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 05 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à 19h00, les Membres du conseil Municipal de la commune de VENDHUILE, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de VENDHUILE, sous la présidence de Xavier PASSET.

Étaient présents : Messieurs X. PASSET, F. FORTIN, L. FOURNIER, F. GACH, D. LETEMPLE, F. DATHY et Mesdames D.FURGEROT ,B. CARPENTIER(arrivée à 20h), J. CHARPENTIER(arrivée à 19h45), M-A. HERBLOT, N. LERICHE M. LONCQ, A. DHEILLY et M. FAXELLE.

Excusés : Mr T. FLEUREAU

Mr F.FORTIN a été nommé secrétaire de séance

Objet : Élections des délégués aux élections sénatoriales

Le conseil municipal s'est réuni en l'hôtel de ville, le vendredi 5 juin 2026 à 19h00,
Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 26 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mr F. GACH, Mme D.FURGEROT, Mme M. LONCQ et Mme A. DHEILLY. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués

Les candidatures enregistrées :

Manal FAXELLE, Laurent FOURNIER et Florian DATHY

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 12
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 12
- majorité absolue : 7

Manal FAXELLE ,Laurent FOURNIER et Florian DATHY, ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés, élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.



XAVIER PASSET

Xavier PASSET
2026.06.17 09:33:32 +0200
Ref:11204351-16902350-1-D
Signature numérique
le Maire